

Info Recyclage

Les piles

Elles seront acceptées dans la nouvelle déchetterie

Depuis le 1^{er} janvier 2001, la collecte des piles et accumulateurs est devenue obligatoire. Les vendeurs et distributeurs doivent notamment accepter de reprendre les piles et accumulateurs usés.

Où les déposer ?

- des points de collecte sont installés chez les distributeurs,
- les fabricants sont tenus d'assurer leur valorisation dès lors qu'il existe une filière de recyclage économiquement viable pour chaque type de pile et d'accumulateur.



Les élus de la CC2V ont souhaité qu'elles puissent être récupérées dans la nouvelle déchetterie. Un fût sera à votre disposition pour les déposer.

Il faut savoir qu'en France, 83% des foyers utilisent des piles ou accumulateurs et qu'elles équipent 5

fois plus d'appareils qu'il y a trente ans (*voir le chiffre*)

Recycler vos piles est devenu une nécessité.

Quizz

Quelles sont les durées de vie des piles et accumulateurs ?

A - d'une pile ?

B - d'un accumulateur plomb-acide ?

C - d'accumulateurs nickel-cadmium, nickel métal-hydrure et lithium-ion ?

Réponses :
A : 1 an, B : 5 ans, C : 7 ans

Le chiffres de collecte

2^{ème} semestre 2004

Attention, ça baisse !

47.1 kg de déchets

 ont été triés et valorisés

en 6 mois par chaque habitant de la CC2V. Un **résultat en baisse** par rapport aux précédents semestres.

Cette moyenne est calculée sur les seize communes de la CC2V tous matériaux confondus. Ce résultat reste cependant légèrement supérieur à la moyenne nationale chiffrée à 18 kg/hab/trimestre.

Le chiffre

750

 millions de piles et accumulateurs sont mis sur le marché français chaque année

Ecolotri et la météo du tri

Publications

- Il vous manque un numéro de Culture tri ? Le guide du tri ? Le calendrier de collecte ?



Tri correct...

3 Ecolotri pour ce semestre.

Vous avez fait mieux... Au second semestre 2002, vous aviez recyclé près de 55 kg !

Excellent tri



Bon tri



Tri correct



Peut mieux faire



Tri mauvais



- Appelez le **03 44 96 31 00** Nous vous les ferons parvenir gratuitement.

Les petits journalistes

Classe de BEPA2 Travaux Paysagers du Lycée Horticole

Bientôt, une nouvelle déchetterie !

Le jeudi 12 MAI 2005. un groupe de 6 élèves a visité le site de la future déchetterie de Ribécourt-Dreslincourt. Nous avons été accompagnés par le service environnement de la CC2V et notre professeur Véronique BLANC. La déchetterie ouvrira ses portes en juillet.



Vue arrière du bâtiment pendant les travaux

Une déchetterie est un endroit où sont stockés temporairement des déchets. Ils sont ensuite transférés jusqu'à des centres de recyclage ou des centres de traitement.

Comme dans toutes les déchetteries, on y trouve des quais à deux niveaux. Le quai haut pour les usagers (*particuliers et professionnels*) et le quai bas pour les entreprises qui vont transporter les déchets sur des sites de reprise des matériaux.

Récupération des déchets spéciaux

On compte 6 bennes de déchargement : 2 pour les déchets verts, 1 pour les gravats, 1 pour le carton, 1 pour la ferraille, 1 pour ce qu'on appelle le " tout venant ", c'est à dire les déchets non valorisables. Un local spécial est aménagé pour les déchets ménagers spéciaux comme les produits toxiques et les batteries. La déchetterie de Ribécourt proposera également à ses usagers un bac pour les déchets ménagers d'emballages et deux cuves pour réceptionner les huiles usagées.



Vue des quais de déchargement



Explications pendant la visite



Les andains sont arrosés régulièrement

Compost : Quand la nature revient ... à la nature

La station de compostage de Monchy Humières permet le traitement des déchets verts. Nous l'avons visité avec le Service Environnement de la CC2V le 17 mars 2005. Créée en 2002, elle permet d'obtenir de la matière organique qui servira pour fertiliser les sols. La plate forme admet plusieurs types de déchets végétaux, par exemple les coupes de gazon, branchages, feuilles et souches de bois de gros diamètre. Les déchets végétaux sont broyés et regroupés dans des andains de fermentation. Ils sont régulièrement retournés, pour les oxygéner, et arrosés, pour les humidifier. Après une hygiénisation de 6 à 8 mois, le mélange obtenu donnera un produit 100 % naturel qui convient à tous les types de sols. Sa qualité est reconnue par la norme NFU 44051 et le rend utilisable dans les cultures.

Le compost reconstitue le sol

Ce compost rend le sol souple, homogène et aéré. Il améliore les qualités physico-chimiques de la terre par ses qualités fertilisantes et reconstitue le stock de matières organiques du sol. Il est un moyen de pallier aux carences de la plante par l'intermédiaire du sol. Pour notre Lycée, une station de compostage permettrait d'acheter moins de fertilisants pour la plantation et les serres. Le compost servirait d'outil pédagogique pour les élèves qui pourraient participer à sa réalisation.

3 CIRCUITS POUR LA DÉCHETTERIE

les particuliers : ils arrivent sur la plate-forme haute, déchargent et repartent

les professionnels : ils passent sur le pont bascule pour connaître le poids à charge, vont à la plate-forme haute, déchargent, retournent sur le pont bascule pour déterminer le poids à vide, et repartent. Ainsi, la nature et le poids des déchets sont enregistrés informatiquement

les prestataires : arrivent sur le pont bascule pour déterminer le poids à vide, passent sur la plate-forme basse, chargent la benne sur le camion, retournent sur le pont bas pour connaître le poids à charge et repartent.